

Dessaisissement du Programme d'attestation de Professionnel de la résilience des infrastructures

Demande de propositions

Webinaire de breffage

14 mai 2019

13 h – 15 h (HAE)



Ordre du jour

1. Présentations et examen de l'ordre du jour
2. Aperçu du processus dessaisissement/prise en charge
3. Contexte du programme de PRI
4. Résumé de certaines sections de la DP
5. Questions/réponses
6. Conclusion

Questions

- Veuillez envoyer vos questions, en anglais ou en français, à :

david.lapp@ingenieurscanada.ca

Aperçu du processus de dessaisissement

- Le conseil d'Ingénieurs Canada a chargé l'organisme de procéder au dessaisissement du programme de PRI dans le cadre de son plan stratégique 2019-2021
- Le programme s'inscrivait dans la continuité du Protocole du CVIIP
- Les étapes du processus :
- Demande de propositions lancée le 1^{er} mai 2019
 - Date limite de dépôt des propositions : le vendredi 29 juin 2019
 - L'évaluation se fera au cours de l'été et peut-être jusqu'au début de l'automne selon le nombre et la qualité des propositions reçues
 - Après la décision, la négociation d'une convention de cession commencera

Principes directeurs du dessaisissement

- Préférence accordée aux organismes à but non lucratif et aux organismes non gouvernementaux – établissements d'enseignement et de formation
- Les partenariats sont possibles, pourvu qu'il y ait un leadership évident et une structure de gestion
- Aucune contrepartie financière exigée pour la prise en charge du programme et la propriété intellectuelle des cours
- Les proposants doivent démontrer leur capacité financière et technique
- L'entité responsable devra offrir un programme avec attestation ou peut-être certification
- L'évaluation des propositions se fera au cours de l'été et peut-être au début de l'automne, selon le nombre et la qualité des propositions reçues
- Collaboration avec Ingénieurs Canada pour assurer une cession rapide et sans heurts
- Engagement à offrir le programme pendant au moins cinq ans

Contexte du programme de PRI

- Programme lancé en juin 2016 à l'intention d'ingénieurs titulaires de permis
- Cohorte initiale de six PRI reconnus comme ayant acquis les compétences requises après avoir suivi le cours Le droit du climat pour les ingénieurs
- Désignation de PRI (Professionnel de la résilience des infrastructures)
- Initialement publicisé comme menant à une certification, mais recadré comme menant à une attestation (PRI)
- Quatre cours ont été élaborés et payés par Ingénieurs Canada :
 - Le droit du climat pour les ingénieurs (15 heures)
 - Gestion des risques pour les ingénieurs (15 heures)
 - Gestion des actifs pour les ingénieurs (15 heures)
 - Protocole du CVIIP – cours en ligne (10 heures)

Contexte du Programme de PRI

- Deux autres cours ont été proposés (ébauches) :
 - Science du climat (15 heures)
 - Politiques et approvisionnement (15 heures)
- Évaluation des apprentissages et délivrance des certificats de réussite
- Ingénieurs Canada détient la propriété intellectuelle des cours
- Les cours sont dispensés par les consultants qui les ont élaborés (contrat de services rémunérés)

Fonctionnement et administration du programme

- Le programme était encore en cours d'élaboration quand il a été suspendu en juin 2018
- Les deux cours à élaborer nécessitent un financement
- Il y a actuellement sept PRI autorisés par Ingénieurs Canada à continuer d'utiliser cette désignation jusqu'à la fin de 2019
- 174 ingénieurs ont déjà suivi certains des cours, mais pas tous
- Les cours sont maintenant considérés comme des cours « portant sur le climat » qui ne mènent pas à une attestation, mais peuvent être offerts dans le cadre du développement professionnel continu

Description de l'occasion

- Propriété intellectuelle des quatre cours dans leur forme actuelle
- Tous les documents et dossiers des cours (plans, présentations et notes de cours [si disponibles], tests et examen)
- Plan PROVISOIRE des deux autres cours à développer
- Guide d'exploitation du Programme (version provisoire)
- Base de données des PRI et des candidats au titre de PRI (sous réserve des lois sur la protection des renseignements personnels)
- Documents promotionnels existants
- Conseils et services consultatifs offerts gratuitement par Ingénieurs Canada (à l'exception des frais de déplacement, le cas échéant) pour assurer la cession harmonieuse du programme
- Accès facilité aux ingénieurs experts du domaine pour la conception ou l'amélioration des cours

Besoins actuels et futurs

- Transfert de la propriété intellectuelle des quatre cours déjà mis sur pied – aucune protection de marque de commerce ou de droits d'auteur
- Mise à jour des documents de cours (plans de cours, présentations et notes de cours [si disponibles], tests et examen) en fonction des pratiques actuelles et nouvelles
- Élaboration des deux autres cours
- Traduction vers le français des documents de cours et mise sur pied de l'exploitation dans cette langue (instructeurs, promotion, etc.)
- Politiques et procédures d'admission, d'adhésion, de renouvellement
- Achèvement du Guide d'exploitation du programme
- Politiques et pratiques de gouvernance du programme
- Promotion du programme
- Reconnaissance d'Ingénieurs Canada à titre de créateur du programme

Exigences relatives à la proposition

- Décrire votre vision et votre énoncé de mission
- Décrire votre compréhension des débouchés et des défis de la prise en charge du programme
- Expliquer les avantages et la valeur qu'Ingénieurs Canada, les organismes de réglementation du génie et les ingénieurs tireront de votre prise en charge du programme
- Expliquer votre stratégie de mise en marché et de promotion
- Démontrer que vous avez la viabilité financière nécessaire pour prendre en charge et soutenir le programme et les cours
- Garantir que les cours et l'apprentissage demeurent accessibles aux ingénieurs
- Expliquer en quoi le programme et les cours cadrent avec vos plans stratégiques
- Fournir de l'information sur votre leadership, votre équipe de direction et vos instructeurs, et indiquer comment ils seront développés et maintenus
- Documenter l'expérience de votre entité en matière d'élaboration et de prestation de programmes et de cours, et d'attestation en lien avec les sujets abordés dans le programme

Séance de questions-réponses

- Veuillez faire parvenir vos questions, en anglais ou en français, à :

david.lapp@ingenieurscanada.ca

Conclusion

- Veuillez faire parvenir vos questions, en anglais ou en français, à :

david.lapp@ingenieurscanada.ca